

Le Président directeur général

Décision n°2020/ 95 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Auvergne Rhône Alpes**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional	<ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué	<p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Régis BECT	Chef du service général et informatique	<p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional délégué et dans son domaine de compétences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe VOISIN	Chef du service des contrôles et des aides directes agricoles (SCADA) Adjoint au responsable du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional délégué et dans son domaine de compétences :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, environnement et politique sociale de Clermont-Ferrand (SFPEEPS Clermont-Ferrand). Adjointe au responsable du site de Clermont Ferrand	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional délégué et dans son domaine de compétences :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles <i>Pour le site de Clermont et dans son domaine de compétences :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, environnement et politique sociale (SFPEEPS) du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional délégué et dans son domaine de compétences :</i> - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles <i>Pour le site de Lyon et dans son domaine de compétences :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bernard MARIN	Chef du service agriculture et développement rural (SADR)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional délégué et dans son domaine de compétences :</i> - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Bertrand COIFFARD	Adjoint au Chef du service agriculture et développement rural (SADR)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et du Chef de service :</i> <i>Dans leur domaine de compétences :</i> - Certifier les frais de déplacement - Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Joëlle PRUVOST	Adjointe au Chef du service agriculture et développement rural (SADR)	
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au Chef du service des contrôles des aides directes agricoles (SCADA)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et du Chef de service, dans leur domaine de compétences et pour leur site respectif :</i> - Certifier les frais de déplacement - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Vincent BAUDOIN	Adjoint au Chef de service des contrôles des aides directes agricoles (SCADA)	
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle, emploi, environnement et politique sociale (SFPEEPS) du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et de la Cheffe de service, dans leur domaine de compétences et pour leur site respectif :</i> - Certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle, emploi, environnement et politique sociale (SFPEEPS) du site de Clermont-Ferrand	
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur instrumentation - Ordonnancement (SADR)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et des Chefs de service et adjoints, dans leur domaine de compétences et pour leur site respectif :</i> - Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles administratifs (SADR)	
Aurélien RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces (SADR)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, des Chefs de service et adjoints et dans leur domaine de compétences :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires
Aurélien POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces (SCADA) du site de Lyon	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux (SCADA) du site de Lyon	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Chantal DETHURENS	Cheffe du secteur assistance utilisateurs et Apprentissage (SFPEEPS) du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et des Chefs de service et adjoints, dans leur domaine de compétences et pour leur site respectif :</i> - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur Aides Nationales (SFPEEPS) du site de Clermont-Ferrand	
Michel Laurent CHAPAS	Chef du secteur Formation professionnelle (SFPEEPS) du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, du Chef de service et adjoint (SFPEEPS), dans son domaine de compétences :</i> - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles
	Missions de gestion du budget et des archives (Missions SGI)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et du Chef de service SGI, dans son domaine de compétences :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Auvergne Rhône Alpes** délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sébastien FERRA	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Denis CHEMINAT	Directeur régional délégué	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence <i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Régis BECT	Chef du service général et informatique	
Philippe VOISIN	Chef du service des contrôles et des aides directes agricoles (SCADA) Adjoint au responsable du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional délégué, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Christine GERARDIN	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, environnement et politique sociale de Clermont-Ferrand (SFPEEPS Clermont-Ferrand).	
Céline CANALS	Cheffe du service formation professionnelle et emploi, environnement et politique sociale (SFPEEPS) du site de Lyon	
Bernard MARIN	Chef du service agriculture et développement rural (SADR)	
Bertrand COIFFARD	Adjoint au Chef du service agriculture et développement rural (SADR) du site de Clermont-Ferrand	
Joëlle PRUVOST	Adjointe au Chef du service agriculture et développement rural (SADR) du site de Lyon	
Anne-Laure GUILLEBERT	Adjointe au Chef du service des contrôles des aides directes agricoles (SCADA) du site de Lyon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué et du Chef de service, dans leur domaine de compétence et pour leur site respectif :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Vincent BAUDOIN	Adjoint au Chef de service des contrôles des aides directes agricoles (SCADA) du site de Clermont-Ferrand	
André FARON	Adjoint à la Cheffe du service formation professionnelle, emploi, environnement et politique sociale (SFPEEPS) du site de Lyon	
Viviane MATARIN	Adjointe à la Cheffe de service formation professionnelle, emploi, environnement et politique sociale (SFPEEPS) du site de Clermont-Ferrand	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE	Cheffe du secteur instrumentation - Ordonnancement (SADR)	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional délégué, des Chefs de service et adjoints, pour leur site respectif et dans leur domaine de compétences :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Christophe STAMBOULI	Chef du secteur Contrôles administratifs (SADR)	
Aurélie RENAUD	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces (SADR)	
Aurélie POUMEROL-GALLET	Cheffe du secteur contrôles surfaces (SCADA) du site de Lyon	
David AGNIEL	Chef du secteur contrôles animaux (SCADA) du site de Lyon	
Chantal DETHURENS	Cheffe du secteur assistance utilisateurs et Apprentissage (SFPEEPS) du site de Lyon	
Corinne PAMOULE	Cheffe du secteur Aides Nationales (SFPEEPS) du site de Clermont-Ferrand	
Michel Laurent CHAPAS	Chef du secteur Formation professionnelle (SFPEEPS) du site de Lyon Missions de gestion du budget et des archives (Missions SGI)	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet. Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 14 décembre 2020

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Sébastien FERRA
 M. Denis CHEMINAT
 M. Régis BECT
 M. Philippe VOISIN
 Mme Christine GERARDIN
 Mme Céline CANALS
 M. Bernard MARIN
 M. Bertrand COIFFARD
 Mme Joëlle PRUVOST
 Mme Anne-Laure GUILLEBERT
 M. Vincent BAUDOUIN
 M. André FARON
 Mme Viviane MATARIN
 Mme Sylvie TAGNARD DE BONNEVILLE
 M. Christophe STAMBOULI
 Mme Aurélie RENAUD

Mme Aurélie POUMEROL-GALLET
M. David AGNIEL
Mme Chantal DETHURENS
Mme Corinne PAMOULE
M. Michel Laurent CHAPAS

DRH
DFJL